CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-FINLANDAISE



Chambre de Commerce Franco-Finlandaise Ranskalais-Suomalainen Kauppakamari 83 avenue Charles de Gaulle c/o Stora Enso 92200 Neuilly-sur-Seine contact@ccff.fr +33 (0)1 47 24 59 68

La CCFF est un réseau privilégié entre hommes et femmes d'affaires français et finlandais.

LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-FINLANDAISE

Créée en 1923, la Chambre de Commerce Franco-Finlandaise a deux missions essentielles :

- ✓ L'animation de la communauté d'affaires franco-finlandaise
- ✓ L'appui aux entreprises françaises désireuses d'exporter ou d'investir en Finlande

La CCFF est composée de deux organismes, l'un à Paris et l'autre à Helsinki, chacun ayant ses fonctionnements et activités propres. La section française de la CCFF est actuellement présidée par M Patrice DANO.

Diverses Commissions ont été créées pour répondre aux besoins de développement de la Chambre sur des sujets tels que le recrutement, communication et le développement du business entre les deux pays. La section française tient son Assemblée Générale Ordinaire (AGO) chaque année. Elle organise régulièrement une réunion commune avec la section finlandaise, en France ou en Finlande, à laquelle l'ensemble des administrateurs des deux parties sont conviés.

La CCFF est un lieu de rencontre privilégié entre hommes et femmes d'affaires français et finlandais ayant pour but de :

- ✓ Apporter un appui concret aux entreprises françaises dans leur approche du marché finlandais, en coopération avec des partenaires, en France et en Finlande
- ✓ Accueillir et orienter les demandes d'appui des entreprises finlandaises vers la France transmises par la section finlandaise
- ✓ Constituer un organe de représentation des intérêts d'affaires francofinlandais
- ✓ Favoriser les contacts d'affaires entre membres autour d'événements ciblés
- ✓ Contribuer à toute initiative ou projet de nature à favoriser et développer les échanges économiques et culturels entre la France et la Finlande

La CCFF offre une variété de services :

- ✓ La fourniture d'informations économiques, juridiques et fiscales sur le marché finlandais (introductions, études de marchés, listes d'adresses, documentations...)
- ✓ La mise à disposition de services d'interprétariat et de traduction
- ✓ L'organisation de séminaires, de petits-déjeuners ou de déjeuners-débat sur des sujets d'intérêt commun entre les deux pays
- ✓ Le montage de manifestations culturelles ou sportives, permettant aux membres de se rencontrer dans un environnement plus large
- ✓ La publication d'un annuaire des membres, mis à jour tous les deux ans
- ✓ La gestion d'un site Internet (http://www.ccff.fr)